

Pour le personnel des EMS à Genève

**CONDITIONS DE TRAVAIL : ON
NÉGOCIE !**

Assemblée Générale

Lundi 31 octobre 2022 de 18h à 20h

A la CGAS, Rue des Terreaux-des-Temple 6, 1201 Genève

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail (CCT) qui régit les conditions de travail du personnel des EMS genevois ont débuté l'hiver dernier.

Suite à l'Assemblée Générale du personnel le 24 mars dernier et à un premier semestre de négociation avec les employeurs, nous avons besoin de nous retrouver à nouveau afin de faire le point sur la situation et sur vos revendications.

Nous devons décider ensemble quelles sont les priorités dans nos demandes, ce que nous sommes prêt-e-s à accepter ou négocier et ce que nous refuserons fermement. Il s'agit de vos conditions de travail et personne mieux que vous ne sais ce qui est souhaitable. Votre présence est primordiale.

L'assemblée est ouverte à tout le personnel, membre ou non d'un syndicat.

**VENEZ VOUS INFORMER, DONNER VOTRE AVIS OU PRENDRE LA PAROLE POUR
DEFENDRE ET AMELIORER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.
LES DISCUSSIONS SONT LIBRES ET CONFIDENTIELLES.**

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
Ligne TPG : arrêt Coutance